

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 10 avril 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 106 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Roland BLUM - Nicole BOUILLLOT - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriat DJAMBAE - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - André GLINKA-HECQUET - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Danielle MILON - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Michèle EMERY - Solange BIAGGI représentée par Gérard CHENOZ - Patrick BORE représenté par Danielle MILON - Valérie BOYER représentée par Isabelle SAVON - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Samia GHALI - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Emilie DOURNAYAN représentée par Christophe DE PIETRO - Josiane FOINKINOS représentée par Nicole BOUILLLOT - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAIN - Jean-Pierre GIORGI représenté par Marlène PREVOST - Martine GOELZER représentée par Véronique PRADEL - Vincent GOMEZ représenté par Marc LOPEZ - Albert GUIGUI représenté par Josette VENTRE - Bernard JACQUIER représenté par Carine ROGER - Martine MATTEI représentée par Karim GHENDOUF - Patrick MENNUCCI représenté par Louisa HAMMOUCHE - Richard MIRON représenté par Albert LAPEYRE - André MOLINO représenté par Sophie CELTON - Virginie MONNET-CORTI représentée par Frédéric COLLART - Daniel NAVARRO représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Jérôme ORGEAS représenté par Roland GIBERTI - Marc POGGIALE représenté par Michel ILLAC - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Dominique TIAN représenté par René BACCINO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BAUMANN - Jean-Louis BONAN - Michel CATANEO - Laurent COMAS - Dominique DELOURS - Marie MUSTACHIA - Stéphane RAVIER - Karim ZERIBI.

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

FCT 020-907/15/CC

■ Paiement de la cotisation 2015 au réseau IDEAL Connaissances - Activités portuaires

DIPORSV 15/12850/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, compétente pour la gestion des ports de plaisance totalise sur sa façade littorale 24 ports de plaisance représentant près de 8 600 places, ainsi elle figure au deuxième rang des pôles de plaisance européens.

A ce titre Marseille Provence Métropole souhaite poursuivre son adhésion à Idéal Connaissances – Réseau Activités portuaires.

En effet, la société de gouvernance publique, IDEAL Connaissances permet la mutualisation des connaissances des collectivités sur un ensemble de champs de compétences professionnelles variées dont le réseau Activités portuaires.

Ce réseau a pour vocation de fédérer tous les acteurs publics et partenaires privés en charge de ces activités au sein d'une communauté professionnelle, pour les inciter à partager leurs expériences, favoriser l'entraide dans un cadre sécurisé.

L'échange des savoir-faire dans les pratiques des Collectivités Territoriales se matérialise grâce à :

- une plateforme internet sur laquelle, les utilisateurs peuvent communiquer et échanger via un forum et une bibliothèque,
- l'organisation de formations à destination des agents et élus des collectivités territoriales ;

L'abonnement au Réseau Activités portuaires donne droit à :

- 25 h de formations gratuites chaque année sans plafonnement du nombre de participants,
- Des e-Rencontres Techniques,
- Des Web conférences à distance,
- Des expertises sur demande, à solliciter auprès du Pôle Experts.

Ideal connaissances propose des Rencontres Techniques qui traitent des thèmes d'actualités comme l'accessibilité des personnes handicapées aux installations portuaires, le développement durable, les pathologies, la maintenance des ouvrages portuaires en béton...

Le réseau Activités Portuaires prévoit également un ensemble de formations spécifiques aux métiers portuaires. La participation des agents des collectivités adhérentes s'effectue sans contre partie financière.

Le montant de la cotisation est fixé au titre de l'année 2015 à 2 800 euros HT.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération POR 006-221/13/CC du 22 mars 2013 approuvant l'adhésion de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au réseau Idéal Connaissances Activités Portuaires et paiement de la Cotisation 2013.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il est important pour Marseille Provence Métropole de renouveler l'adhésion au réseau Activités Portuaires du réseau Idéal Connaissances regroupant de nombreux acteurs publics et privés du territoire français en la matière ;
- Que cette adhésion permet de participer à des formations sans contre partie financière ;
- Que depuis 2013, date de l'adhésion, elle a donné la possibilité aux agents de participer à des échanges et des vidéos conférences sur des sujets relevant des problématiques de la plaisance.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvé le paiement à l'association « Idéal Connaissances-Réseau Activités Portuaires » de sa cotisation d'un montant de 2 800 euros HT pour l'année 2015.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Annexe Ports de la Communauté Urbaine : Sous-Politique B220-Nature 6281.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Ressources humaines
Moyens généraux - Juridique

Jean-Pierre GIORGI

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement et maîtrise des coûts

Roland BLUM

Certifié conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015